

CAHIER DES CHARGES 2023

L'ITINÉRAIRE DES **CHAMPIONS** **2023**

Entre

France Judo

et

L'organisateur :

–

Dates envisagées (2 jours consécutifs) :

–

Lieu de l'étape (Ville) :

–

SOMMAIRE

<i>Présentation</i>	3
CONCEPT	3
DEMARCHE	3
PROGRAMME	4
CONTACTS	4
PROGRAMME TYPE SUR 2 JOURS	5
1. ANIMATIONS INCONTOURNABLES	5
1.1 LA SOIRÉE INFLUENCE	5
1.2 LE GRAND SHOW	5
1.3 LES 3 ANIMATIONS AU CHOIX	6
2. EXEMPLE D'ORGANISATION	7
EXEMPLE 1	7
EXEMPLE 2	7
EXEMPLE 3	7
3. COMITÉ DE PILOTAGE	8
4. PLAN D'INSTALLATION DE LA SALLE	9
5. DÉROULEMENT DU GRAND SHOW	11
6. SÉANCE PHOTOS ET CADEAUX	12
7. PARTENARIATS	12
8. BOUTIQUE	12
9. KIT DE COMMUNICATION / PRESSE	13
10. FINANCEMENT	13
11. ENGAGEMENTS DE FRANCE JUDO ET DE L'ORGANISATEUR	14
ANNEXE 1 : BUDGET PRÉVISIONNEL	16
ANNEXE 2 : OPTIONS SUPPLEMENTAIRES	17

PRÉSENTATION

CONCEPT

L'« Itinéraire des champions » est une tournée événementielle qui a pour objectifs de renforcer l'empreinte territoriale du Judo, créer une proximité du grand public avec les champions, développer et fidéliser un maximum de licenciés, initier les publics éloignés de la pratique, participer à l'inclusion sociale et à la citoyenneté, développer le sport santé bien-être, favoriser la transmission intergénérationnelle et culturelle autour des valeurs du judo.

Cette tournée se déroulera sur les 4 saisons de l'olympiade, du 1^{er} septembre 2021 au 31 décembre 2024.

Une délégation de France Judo, composée de dirigeant(s), de membre(s) du service communication, de la DTN, d'athlètes renommé.e.s issu.e.s de l'Equipe de France d'hier et d'aujourd'hui et de partenaires économiques, se déplace sur chaque étape. Cette délégation compte en moyenne une dizaine de personnes.

Les animations se déroulent sur 2 jours : **mardi/mercredi** ou **vendredi/samedi**.

France Judo valide les candidatures, lieux et dates. Le nombre d'étapes est fixé à 20 dates minimum par saison sportive.

DÉMARCHE

Chaque organisateur souhaitant accueillir cette étape peut en faire la demande en renvoyant ce cahier des charges complété et signé. Celui-ci devra préciser le lieu et éventuellement la période souhaitée (dates en option à valider par l'organisation). Seule cette démarche permet l'inscription officielle à l'itinéraire des champions 2023. Le Comité, en coopération et sous la direction de France Judo, s'engage à respecter et appliquer ce cahier des charges.

Les dates proposées seront définies en accord avec la Direction des événements et animations, en raison du calendrier administratif et sportif. Il n'est pas envisageable d'organiser l'itinéraire des champions pendant l'Assemblée Générale de France Judo, le Grand Slam de Paris, les Championnats d'Europe, les Championnats du Monde et les Jeux Olympiques et Paralympiques.

PROGRAMME

Un [programme définitif](#) sera proposé par l'organisateur local, au plus tard 30 jours avant l'étape. Celui-ci aura été élaboré en collaboration avec le Directeur de l'itinéraire des champions, M. Frédéric LECANU, afin que son contenu réponde au format des cinq animations prévues.

Le déplacement de la délégation se déroule sur deux journées afin de répartir les animations selon le protocole suivant :

- ACTION 1 : mardi ou vendredi matin
- ACTION 2 : mardi ou vendredi après-midi
- ACTION 3 : mardi ou vendredi soir
- ACTION 4 : mercredi ou samedi matin
- ACTION 5 : mercredi ou samedi après midi

Exceptionnellement, le format peut être modifié pour accompagner un autre événement national organisé localement (ex : Championnat de France 1ère Division, Coupe de France Minimes par Équipes de Départements, etc).

CONTACTS

FRANCE JUDO ITINÉRAIRE DES CHAMPIONS

Directeur :

Frédéric LECANU

07 62 14 32 07

frederic.lecanu@ffjudo.com

Chargée de projet :

Luce BUISSON

06 03 83 76 71

luce.buisson@ffjudo.com

Responsable financier :

Benjamin ASSIÉ

06 08 95 86 54

benjamin.assie@ffjudo.com

Responsable qualité :

Pascal CARON

06 62 45 45 98

pascal.caron@ffjudo.com

PROGRAMME TYPE SUR 2 JOURS :

5 ANIMATIONS SUR 2 JOURS : 2 animations incontournables (Soirée Influence, Grand Show), 3 animations avec public au choix. Toutes les animations devront, de préférence et selon les possibilités, se dérouler au même endroit.



1. ANIMATIONS INCONTOURNABLES

1.1. LA SOIRÉE INFLUENCE

Cette soirée est un moment de partage et d'échange qui réunira toute personne influente pour le développement de notre discipline sur le territoire (entreprises, institutions, personnalités, dirigeants, champions...).

Celle-ci se déroule en deux temps :

- Une conférence d'une heure articulée autour des valeurs du judo et basée sur le retour d'expérience des champions, leur analyse de la performance et leurs anecdotes.
Cette conférence peut se dérouler soit :
 - au sein de la salle accueillant le Grand Show en utilisant les écrans et le son initialement prévus pour cet événement.
 - dans une salle type amphithéâtre avec les capacités vidéo/son équivalentes.
- Une réception à l'issue de la conférence.
Cette réception peut se dérouler soit :
 - dans une salle annexe à celle du Grand Show aménagée en conséquence : habillage/mange debout/traiteur...).
 - dans une salle annexe à la salle de conférence aménagée en conséquence : habillage/mange debout/traiteur...).

Déroulé type :

18h-18h30 : accueil des invités

18h45 : lancement de la conférence

19h45 : fin de la conférence

20h-22h : réception

1.2. LE GRAND SHOW

Le Grand Show est un spectacle participatif intergénérationnel dont le but est le développement et la fidélisation de nos licenciés. Son format est de deux heures environ. C'est une manifestation dans laquelle les champions d'hier et d'aujourd'hui (3 femmes/3 hommes) se mettent au service de tous les licenciés et spectateurs du territoire.

A travers une animation ludique, visuelle et sonore, les jeunes participants (500 licenciés minimum) pratiqueront autour des valeurs sportives de nos champions et des valeurs morales de notre discipline.

1.3. LES 3 ANIMATIONS AU CHOIX (FORMAT 1H30)

- 1) Animation découverte pour les **publics non pratiquants**. Animation de développement sous forme d'ateliers pédagogiques judo pour les scolaires et les centres de loisirs. Cette initiation aura aussi une orientation citoyenne grâce à la culture et aux valeurs de notre discipline.

Objectif : privilégier les publics cibles potentiellement susceptibles de pratiquer dans un club suite à cette animation (classes de primaires, 6/10 ans).

Lieu : déroulement de ces actions dans la salle prévue pour le Grand Show, afin de pérenniser les installations prévues (le port du judogi n'est pas obligatoire).

- 2) Animation découverte pour les **publics éloignés de la pratique pouvant pratiquer le judo**. Animation d'échange sur nos valeurs et nos savoir-faire sous forme d'ateliers à destination des personnes en situation de handicap, personnes âgées... Cette initiation aura aussi une orientation « savoir chuter, savoir se relever » grâce aux contenus pédagogiques proposés.

Objectif : privilégier les publics suffisamment autonomes pouvant se déplacer sur site en s'appuyant sur les structures professionnelles concernées (IME, EHPAD...).

Lieu : déroulement de ces actions dans la salle prévue pour le Grand Show, afin de pérenniser les installations prévues (le port du judogi n'est pas obligatoire).

- 3) Animation découverte pour les **publics éloignés de la pratique ne pouvant se rendre sur site**. Animation autour du partage de nos valeurs et de nos savoir-faire sous forme d'ateliers pour les personnes en milieu carcéral, milieu hospitalier...

Objectif : privilégier les publics non autonomes ne pouvant se déplacer sur site en s'appuyant sur les structures professionnelles concernées (centres pénitentiaires, centres hospitaliers, EHPAD...).

2. EXEMPLE D'ORGANISATION

EXEMPLE 1 :

MARDI

Matin : Animation de masse avec les écoles primaires de la ville (1^{ère} session)
Midi : Repas
Après-midi : Animation de masse avec les écoles primaires de la ville (2^{ème} session)
Soir : Soirée influence
Nuit : Hôtel

MERCREDI

Matin : Initiation à la chute/public EHPAD
Midi : Repas
Après-midi : Grand Show

EXEMPLE 2 :

VENDREDI

Matin : Animation de masse avec les centres de loisirs de la ville (1^{ère} session)
Midi : Repas
Après-midi : Animation de masse avec les centres de loisirs de la ville (2^{ème} session)
Soir : Soirée influence
Nuit : Hôtel

SAMEDI

Matin : Session avec les ceintures noires de judo du territoire
Midi : Repas
Après-midi : Grand Show

EXEMPLE 3 :

VENDREDI

Matin : Visite hôpital enfants malades
Midi : Repas
Après-midi : Initiation judo public en situation de handicap
Soir : Soirée influence
Nuit : Hôtel

SAMEDI

Matin : Session découverte public féminin
Après-midi : Grand Show

3. COMITÉ DE PILOTAGE

Deux Comités de pilotage minimum sont à prévoir avant chaque étape.

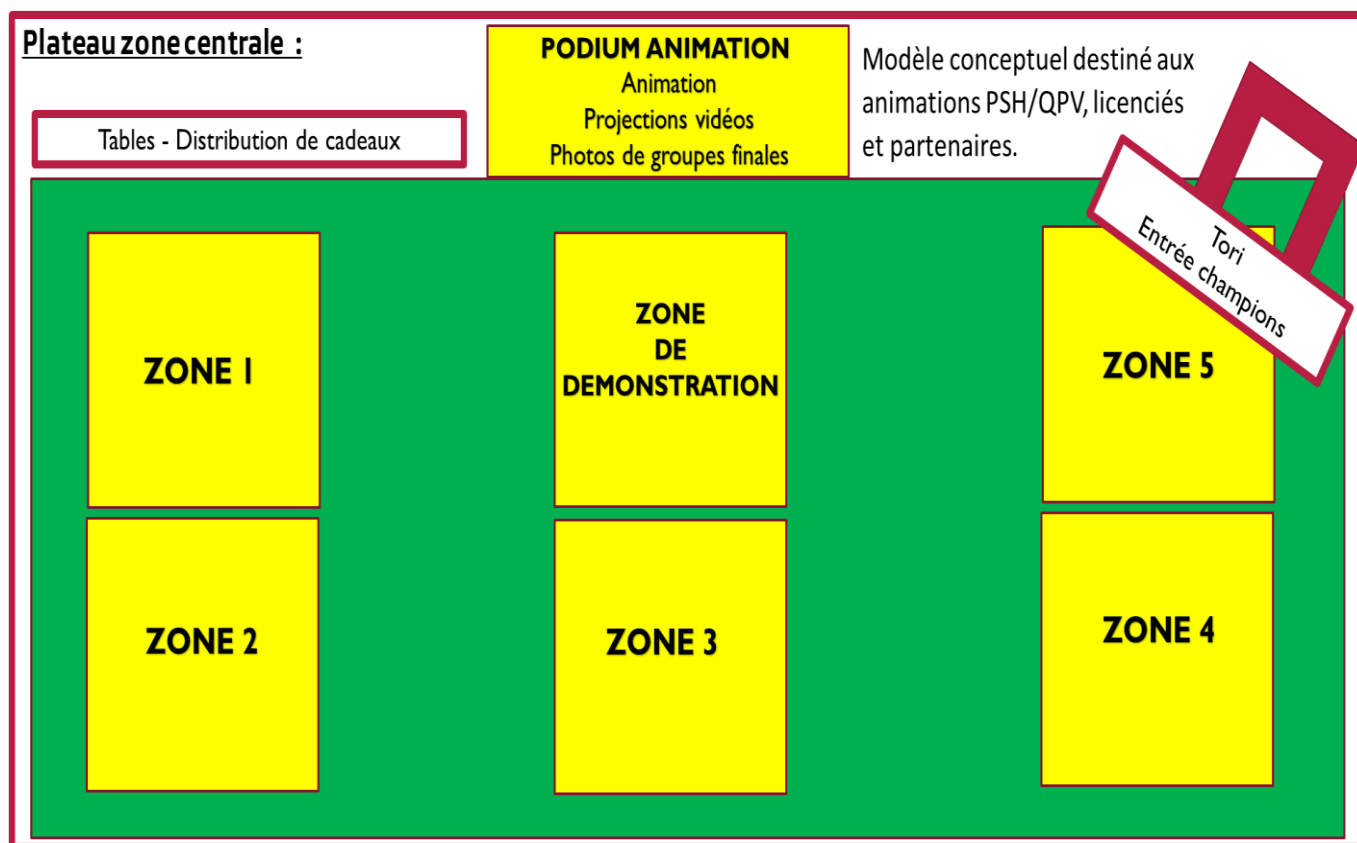
Le comité de pilotage est composé des personnes suivantes :

- Président.e de Comité
- Responsable ETR et/ou CTF
- RAF et/ou trésorier.ère du Comité
- Président.e de Ligue
- Directeur.ice et/ou des représentants de l'équipe de l'itinéraire des champions

Ils se dérouleront en visio en amont de l'évènement et seront articulés autour de :

- La mise en place
- Les programmes
- Le financement
- La communication
- Questions diverses

4. PLAN D'INSTALLATION DE LA SALLE



Pour les territoires les plus isolés, la taille de la surface de tatamis doit faire au MINIMUM l'espace d'un terrain de handball (40m sur 20m).

Pour les territoires en capacité d'accueillir de grands événements, privilégier si possible les Palais des sports, Arénas, Salle des Congrès...

La fédération prendra en charge la déclaration de l'évènement à la SACEM, ainsi que la déclaration à l'assurance permettant de couvrir les publics non licenciés.

La présence d'une cellule médicale est obligatoire (secouriste et/ou médecin).

Les tatamis utilisés doivent être aux normes et en bon état afin de permettre une pratique homogène et de qualité. Ils doivent être installés de la manière ci-dessus, avec des surfaces identifiées (grâce aux couleurs des tatamis).

Ces différentes surfaces ont pour objectif de permettre aux différents participants de visualiser des espaces de pratique dédiés. L'**ORGANISATEUR** devra prévoir un tatami suffisamment grand pour accueillir l'ensemble des participants. Attention, un nombre trop important d'enfants (rapport enfant/tapis) pourra produire un effet contreproductif.

Le Responsable Qualité de l'itinéraire des champions sera la personne référente pour la mise en place et la validation de l'installation.

Toutes les démarches administratives (préfecture, déclarations mairie, secours...) doivent être effectuées par l'Organisateur en fonction du nombre de participants afin d'assurer une prestation de qualité et dans les conditions juridiques nécessaires.

Concernant les espaces dédiés :

- Un espace régie/son (cf. Régisseur)
- Une surface tapis (cf. Responsable Qualité)
- Un espace pour l'estrade (tapis) et pour l'écran géant (cf. Responsable Qualité)
- Vestiaires réservés (cf. Responsable Qualité)
- Un espace dédié aux affaires des participants
- Une tribune spectateurs/public

Dans le cadre de l'itinéraire des Champions, France Judo met en œuvre un décorum, un habillage et un matériel spécifiques à l'évènement afin de garantir un univers homogène et un spectacle de qualité.

Il s'agit d'une structure autonome standardisée, qui accompagne chaque étape de l'itinéraire des champions.

Concernant le matériel de diffusion son et image, il consiste en deux sorties distinctes avec micro, et un écran de 5.5 m X 3 m qui sera monté la veille de l'évènement, et démonté à l'issue.

Nombre de prises de courant (coffret électrique) :

- 6X 16 Ampères pour l'écran
- 2X 16 Ampères pour la régie
- 4X 16 Ampères pour le son
- Dans la salle au total minimum 64 Ampères à prévoir



5. DÉROULEMENT DU GRAND SHOW

Pour le lancement de l'évènement, les enfants sont réunis en position de salut aux abords de la zone centrale. Le Responsable Qualité installe les participants et valide la possibilité du lancement de l'action.

C'est le régisseur qui donne le « tempo » de l'animation. Il est responsable du déroulé du spectacle image et son. Le Responsable Qualité organise un temps autour de l'attitude à adopter pendant la manifestation pour les cadres et les personnes ressources.

L'animation « micro » est gérée par un membre de la délégation fédérale. Un temps pour les enseignants, afin de rappeler les devoirs de chacun, sera proposé.

- 1- **La mise en place** : tous les participants s'installent au bord du tapis en groupe avec leurs professeurs et accompagnateurs.
- 2- **Les discours** : mot de bienvenue du Président du territoire organisateur ou de son représentant et éventuellement du dirigeant de France Judo.
- 3- **La présentation de KODOMO** : à la demande de l'animateur, Kodomo entre sur le tapis.
- 4- **La présentation des athlètes** : à la demande de l'animateur, les athlètes membres de la délégation fédérale entrent sur l'annonce de leur palmarès.
- 5- **Le salut** : tous les participants se mettent en position de salut traditionnel puis à genoux. Le « Rei » est prononcé par la ou le Capitaine de l'Équipe de France. Il en est de même pour le salut final.
- 6- **Le spectacle** : Il est dirigé par l'Animateur. Il s'agit d'une alternance pratique / démonstration / vidéo. Le spectacle dure 1h30 (du salut de début au salut de fin).
- 7- **Le rôle des enseignants et des cadres** : assurer l'encadrement et le déroulement du spectacle ainsi que la sécurité de tous les judokas sur le tapis. Aucun enfant ne peut sortir de la surface pendant l'animation.

6. SÉANCE PHOTOS ET CADEAUX

Les judokas se regroupent par club (gestion par le Responsable Qualité et l'Animateur).

Les photos se font avec les champions, club par club, sur l'espace dédié, sous l'écran géant.
Un diplôme de participation sera remis à chaque participant.

Aucun support ne sera signé avant le passage des clubs pour la photo.

Prévoir une délimitation solide (barrières, cordons, rubalises, chaîne humaine...) ainsi qu'un encadrement conséquent durant la séance afin d'assurer la bonne circulation des groupes.

Les organisateurs locaux devront s'assurer du bon déroulement du flux de passage à l'entrée et à la sortie de la scène.

Les organisateurs locaux devront veiller à ce que l'ensemble des participants rejoignent leurs accompagnateurs et quittent les lieux de l'animation dans le calme.

7. PARTENARIATS

L'organisateur peut mettre en avant des partenaires locaux, à condition qu'il ne s'agisse pas d'un partenaire concurrent aux secteurs d'activités occupés par les partenaires de la Fédération. Aussi, l'organisateur ne cherchera pas de partenaires dans les domaines suivants : Banques et organismes financiers complémentaires (partenaire national actuel : Crédit Agricole), fournisseur de produits techniques et textiles judo (partenaire national actuel : adidas).

Contact : Luce BUISSON – Chargée de projet

8. BOUTIQUE

Un espace dédié de 4 mètres minimum est à prévoir afin de permettre la mise en place de la Boutique officielle France Judo, idéalement dans le hall d'entrée de la salle ou le lieu de passage le plus fréquenté.

La Boutique mettra en place la vente directe de produits France Judo et Kodomo en lien avec l'évènement.

Contact : Luce BUISSON – Chargée de projet

9. KIT DE COMMUNICATION / PRESSE

Le kit de communication complet (affiche, programme, invitation, posts réseaux sociaux) est disponible en ligne sur le site de l'itinéraire des champions (onglet "ressources") : [RESSOURCES | Itineraire \(itinerairedeschampions.fr\)](https://www.itinerairedeschampions.fr)

Le visuel de l'affiche officielle n'est pas modifiable, il s'agit de l'identité de l'évènement. Seuls des espaces définis seront dédiés à la personnalisation, afin que les organisateurs locaux puissent mettre la date et le lieu de l'évènement.

La nouvelle version de cette affiche devra **impérativement** être soumise à validation avant utilisation.

Contact : Luce BUISSON – Chargée de projet

Une activation nationale et locale des organes de presse sera effectuée par France Judo à réception du programme officiel de l'organisateur (rappel : au plus tard 30 jours avant l'étape).

Contact presse France Judo :

Fanny MARTINET

Tel : 01.40.52.16.77 Mob : 06.07.53.49.33

Mail : presse@ffjudo.com / fanny.martinet@ffjudo.com

10. FINANCEMENT

Le matériel technique, ainsi que les éléments promotionnels inhérents à l'itinéraire des champions (banderoles, kakémonos, diplômes, goodies...) sont acheminés directement sur le lieu de pratique par France Judo. Le montage et démontage d'une structure standard (son et image) permettant une valorisation optimale de l'évènement est également organisé par France Judo.

France Judo se chargera de réserver le déplacement de l'ensemble de la cellule Itinéraire des Champions (6 champions/4 techniciens minimum) vers le lieu des animations prévues pour cette étape, ainsi que le retour.

La valorisation d'une étape de l'itinéraire des Champions est de **24 000 €**.

Ce budget consolidé est une moyenne qui correspond à l'investissement des 72 dates sur l'Olympiade. Cela reste un prévisionnel qui sera affiné dès la première réunion du Comité de Pilotage, puis modifié lors de chaque point d'échanges avec l'organisateur.

Sauf avis contraire de l'Agence National du Sport lors de la transmission des crédits 2023, l'accueil d'une étape est éligible aux Projets Sportifs Fédéraux.

Le budget prévisionnel type est disponible en annexe 1.

France Judo vous accompagne tout au long sur votre plan de financement.

Contact : Benjamin ASSIÉ - Responsable Financier

11. ENGAGEMENTS DE FRANCE JUDO ET DE L'ORGANISATEUR

- **ENGAGEMENTS de FRANCE JUDO**

- Valider la date de l'organisateur, dans les meilleurs délais, à la réception de ce cahier des charges signé.
- Animer les 5 temps forts.
- Procéder aux achats et investissements strictement nécessaires aux animations.
- Amener les diplômes de participation ainsi que le matériel promotionnel.
- Transmettre dans les meilleurs délais la liste de la délégation et en particulier celle des athlètes présents, liste établie par la Direction Technique Nationale. La liste pourra être modifiée pour des raisons sportives, médicales ou administratives et en cas de force majeure.
- Mettre à disposition le dossier et le communiqué de presse de l'événement.
- Fournir des supports personnalisables pour chaque organisateur.
- Organiser le déplacement et communiquer les heures d'arrivée et de départ de la délégation.
- Préciser à l'organisateur ses obligations contractuelles en particulier en ce qui concerne les partenaires officiels de l'opération : CRÉDIT AGRICOLE et ADIDAS.
- Respecter le coût annoncé après construction du budget prévisionnel avec le comité de pilotage.

- **ENGAGEMENTS de l'ORGANISATEUR**

- Transmettre le programme définitif qui doit préciser le nombre de participants approximatifs pour chaque animation, et les noms des clubs à luce.buisson@ffjudo.com.
- Sensibiliser et coordonner la couverture de la presse locale sur cet événement.
- Inviter les personnalités et institutionnels susceptibles de soutenir la pratique sur le territoire.
- Prendre en charge l'ensemble de la délégation depuis le lieu d'arrivée (gare ou aéroport) jusqu'au lieu de départ. Il devra assurer, entre autres, les transferts, les repas et l'hébergement de la délégation fédérale (environ 12 personnes). Le nombre définitif de personnes sera transmis à l'organisateur en amont.
- S'assurer de la disponibilité des lieux mis à disposition. Il devra s'assurer que toutes les dispositions et autorisations ont été prises au regard des autorisations préfectorales et locales, en particulier dans le domaine de la sécurité. TOUS les participants du Grand Show doivent être licenciés à France Judo. Une assistance médicale doit être présente sur le ou les lieux d'animations.
- Veiller à ce qu'aucune publicité concurrente d'un partenaire économique de France Judo ne soit visible dans la salle où se déroule l'animation.

- Avertir les clubs participants que leurs adhérents sont susceptibles d'être filmés, télévisés, photographiés lors de l'animation, et que leur image pourrait être utilisée par France Judo uniquement dans le but de promouvoir les disciplines fédérales.
- Respecter les normes de sécurité.
- Prévoir un espace réservé aux parents et aux accompagnateurs (gradins, chaises...) face à l'écran et, dans la mesure du possible, des vestiaires pour les participants. Il est recommandé pour le Grand Show, de demander aux participants d'être vêtus de leur judogi dès leur arrivée.
- Mettre 3 vestiaires à la disposition de la délégation (un masculin, un féminin, un pour Kodomo).
- Mettre à disposition une salle de pause avec des rafraîchissements tout au long de l'animation.

Nom, fonction et signature pour l'ORGANISATEUR :

Nom, fonction et signature pour France Judo :

Annexe :

- **ANNEXE 1 : BUDGET PRÉVISIONNEL**
- **ANNEXE 2 : OPTIONS SUPPLEMENTAIRES**

ANNEXE 1 : BUDGET PRÉVISIONNEL

CHARGES	
Salle	4 000
Location et prestations annexes	4 000
Transport délégation	2 150
Déplacements locaux (minibus)	150
Déplacement jusqu'au lieu de prise en charge (au réel)	2 000
Restauration	4 150
Soirée Influence (35€/pers. - 90 pers.)	3 150
Déjeuners Jour 1 (20 €/pers. 20 pers.)	500
Déjeuners Jour 2 (20 €/pers. 20 pers.)	500
Hôtels	1 020
Délégation FFJDA - 1 nuit x 12 chambres - 85 € /nuit	1 020
Aménagements	3 900
Signalétique - decorum salle	200
Mascotte - achat / prestation performer	820
Prestation écran (acheminement & mise en place)	2 880
Charges de personnel (Athlètes / FFJDA)	8 600
Communication	600
Impressions diverses - supports de communication	300
Documentation - diplômes - support autographe	300
Amortissements matériel IdC	360
TOTAL	24 780

PRODUITS	
Partenariat	3 000
Subventions	18 000
Conseil Départemental	3 000
Conseil Régional	3 000
Ville	4 000
ANS PSF	8 000
Fonds propres	3 780
TOTAL	24 780

En bleu, les prestations facturées par France Judo.

ANNEXE 2 : OPTIONS SUPPLEMENTAIRES

La Fédération propose des prestations complémentaires, à la liberté de l'organisateur :

- Gamme textile – Sweats / Polos / T-shirts Itinéraire des champions / Kodomo via la Boutique
(Pour rappel, la marque Kodomo est utilisée exclusivement par la boutique officielle France Judo)



- Spectacle Taiko (à partir de 1000 €/jour pour la prestation avec déplacement des musiciens)

